

CONDITIONS D'ACCÈS ► L'élève doit remplir des conditions au 1^{er} semestre et en fin de 11^e année pour s'inscrire et être admis-e de manière définitive en filière de maturité gymnasiale ► www.ne.ch/conditions-postobligatoire

MATURITÉ BILINGUE ► L'élève peut préparer une maturité gymnasiale bilingue (français-allemand ou français-anglais), selon le lycée. Plusieurs disciplines sont enseignées dans la langue retenue.

Le choix de l'OS est limité et des conditions d'accès spécifiques peuvent être requises

► **Se renseigner auprès des lycées**

SPORT, ARTS ET ÉTUDES ► Il est possible pour un-e élève particulièrement doué-e dans un sport ou un art de concilier la pratique de ce dernier avec des études gymnasiales ► www.ne.ch/sport-arts-etudes

Dans le canton de Neuchâtel, la formation gymnasiale est dispensée au sein de trois lycées :



Lycée Blaise-Cendrars

Rue du Succès 41-45
2300 La Chaux-de-Fonds
► www.lclbc.ch

OPTIONS SPECIFIQUES (OS) :
Toutes



Lycée Jean-Piaget

Quai Léopold-Robert 10
2002 Neuchâtel
► www.lyceejeanpiaget.ch
OS : Arts visuels, Économie et droit, Italien (seulement en cursus bilingue fr-all) Philosophie



Lycée Denis-de-Rougemont

Rue Abram-Louis-Breguet 3
2002 Neuchâtel
► www.lddr.ch
OS : Biologie et chimie, Espagnol, Italien, Latin, Musique, Physique et application des mathématiques

Inscription et informations

L'élève doit s'inscrire directement auprès du lycée choisi, jusqu'au 28 février pour la rentrée scolaire suivante.

► www.ne.ch/matugym

Renseignements



**CENTRE
D'ORIENTATION
ET DE CARRIÈRE**

Rue de Tivoli 28
2002 Neuchâtel 2
Rue du Cygne 8
2300 La Chaux-de-Fonds

► www.ne.ch/orientation
+41 032 889 69 63
Orientation@ne.ch

ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

MATURITÉ GYMNASIALE

OBTENIR UNE MATURITÉ GYMNASIALE

La formation **gymnasiale** est orientée vers l'approfondissement des connaissances de culture générale. Le titre obtenu (certificat de maturité gymnasiale) garantit un accès direct aux Universités, aux Écoles polytechniques fédérales (EPF) et à la Haute école pédagogique (HEP) pour l'enseignement primaire.

La formation gymnasiale se compose de 11 disciplines fondamentales, une option spécifique, une option complémentaire et un travail de maturité.

DURÉE ► Dans le canton de Neuchâtel, elle s'effectue sur 3 ans.

DISCIPLINES FONDAMENTALES (DF)

- Langues : français, langue 2 (allemand ou italien), langue 3 (anglais, italien ou grec)
- Mathématiques : niveau standard ou niveau avancé
- Sciences expérimentales : biologie, chimie et physique
- Sciences humaines : histoire, géographie et philosophie
- Activités artistiques : arts visuels ou musique

OPTION SPÉCIFIQUE (OS) ► Enseignée de la 1^{ère} à la 3^e, l'option spécifique donne une orientation particulière au profil de l'élève. Elle ou il doit en choisir une parmi les 9 suivantes :

- | | |
|----------------------|---|
| ► Arts visuels | ► Latin |
| ► Biologie et chimie | ► Philosophie |
| ► Économie et droit | ► Physique et application des mathématiques |
| ► Espagnol | ► Musique |
| ► Italien | |

OPTION COMPLÉMENTAIRE (OC) ► Enseignée en 2^e et 3^e, l'option complémentaire vise à renforcer ou à diversifier le profil de l'élève. Elle ou il doit en choisir une parmi les 11 suivantes :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| ► Application des mathématiques | |
| ► Biologie | ► Informatique |
| ► Chimie | ► Philosophie |
| ► Économie et droit | ► Physique |
| ► Géographie | ► Psychologie-pédagogie |
| ► Histoire | ► Sport |

À ces disciplines s'ajoutent :

- Introduction à l'économie et au droit
- Informatique
- Éducation physique

TRAVAIL DE MATURITÉ (TM) ► L'élève doit rédiger un travail de maturité visant à montrer ses capacités à organiser une recherche, analyser un sujet et défendre son point de vue. Le travail est élaboré en 2^e et 3^e avant d'être présenté oralement.

REMARQUES

- Le choix de l'italien ou du grec en DF nécessite un rattrapage personnel si l'élève ne dispose pas d'une base suffisante
- Si l'élève choisit une OS dans un domaine d'étude différent de l'option académique suivie en 11^e, des prérequis peuvent être exigés avant son entrée au lycée
- Une langue étudiée en DF ne peut pas être choisie en OS
- Le choix du niveau avancé en mathématiques, très exigeant, n'est possible que si le niveau 2 a été suivi en 11^e année
- Le niveau avancé en mathématiques est obligatoire pour suivre l'OS Physique et application des mathématiques, et recommandé pour suivre l'OS Biologie et chimie
- Une même discipline ne peut pas être choisie à la fois en OS et en OC
- Le choix de la musique ou des arts visuels en OS implique le choix de cette même discipline en DF et exclut celui du sport en OC